

COMMISSION D'UTILISATION TERRITORIALE

: <http://cuthautdefrance5962.fr>

Responsable : Christine LENNE – 2 Rue Jules Guesde – impasse A – 62575 BLENDECQUES

Tél : 06.10.76.84.38 – E-mail : Lennech@aol.com

Secrétaire : Philippe BERNARD – 146 Rue Ferdinand Mathias – 59260 HELLEMES

Tél : 06.80.71.28.17 – E-mail : Bernardph59@gmail.com

Madame, Monsieur le Président
le 3 juin 2024

I) INFORMATION POUR L'ETABLISSEMENT du CALENDRIER 2025 :

- Organisation du championnat territorial d'OBEISSANCE : section ARTOIS-LITTORAL
- Organisation du championnat RING : section METROPOLE
- Organisation des sélections HA : section SAMBRE ESCAUT

DATES PROTEGEES PAR LA REGIONALE :

- Les 28 et 29 Mars 2025
- Les 17 et 18 mai
- Les 12 et 13 Juillet
- Les 20 et 21 Septembre

II) CHAMPIONNAT TERRITORIAL RING :

Le championnat aura lieu les 4 – 5 et 6 Octobre

Jury:

Juge : Aurélien CASOLE –

HA : Yoann DOYEN niveau 3 – Grégory HUGOT niveau 3 – Remplaçant : Yannick WAIN niveau 2

Restauration sur PLACE -

Engagement à envoyer **avant le 6 septembre 2024** (cachet de la poste faisant foi) au secrétariat de la Cut : **Philippe BERNARD** – 146 Rue Ferdinand Mathias – 59260 HELLEMES accompagné d'un chèque de **20 euros** à l'ordre du club organisateur du Championnat et d'un certificat antirabique.

III) SELECTION HOMME ASSISTANT RING ET MONDIO Niveau 1 et 2 les 19 et 20 octobre 2024 à COMINES

**Jury : Philippe BERNARD avec Marc VILLAIN et Philippe BAERT en Ring
Martial BEYAERT avec Yohan LEBRETON et Bernard JUNOT en mondioring**

Pour la sélection RING : la formation est à nouveau OBLIGATOIRE et se déroulera le 31 Août à Bruay/Escaut chez Marc.

Vous devez lui renvoyer l'imprimé d'engagement avant le 15 Août (prendre le même imprimé d'engagement)

Pas de formation = pas de sélection

Inscription pour les sélections HA à envoyer pour le 30 Septembre dernier délai (imprimé sur le site de la Cut)

IMPERATIVEMENT AUPRES DE Christine LENNE (2 Rue Jules Guesde – imp. A) accompagnée d'un chèque de 20 euros au nom du club : de COMINES

la liste des candidats doit parvenir aux GT 10 jours (à minima) avant la sélection

OBLIGATION DU CANDIDAT :

- 1) Avoir 16 Ans révolus et l'accord parental pour les mineurs.
- 2) Fournir un certificat établi par un **MEDECIN DU SPORT** pour la pratique de sports violents (voir pages jaunes : **Médecins : Médecine et biologie du sport**).
- 3) Pour le Ring : fournir l'attestation de formation
- 4) Fournir un certificat médical attestant la vaccination antitétanique
- 5) Adresser le chèque d'engagement à l'ordre du club organisateur
- 6) Fournir l'attestation d'assurance du club. Le club doit également être habilité par la S.C.C. dans le cadre des activités de mordant.
- 7) un chien niveau 2 et un chien niveau 3
- 8) Le Numéro de la licence HA d'entraînement (obligatoire pour passer la sélection Niveau 1)
- 9) Carnet d'HA (pour le niveau 2)

IV) Championnat Territorial IGP organisé par le club de SAILLY SUR LA LYS les 28 et 29 septembre :

Jury : Gilbert GUEVEL avec Jonathan CHIREZ et David LENTZ en Homme Assistant

V) FORMATION INITIALE DE COMMISSAIRE EN OBE

Nous mettons en place une formation initiale de commissaire en obéissance les 23 et 24 novembre prochains à St Martin lez Tatinghem

Il est fortement conseillé aux candidats de télécharger le manuel de commissaire 2022- brevet 2024 sur le site du GTO.

<https://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance/articles/livret-du-commissaire-reglement-2022>

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

A la fin du stage, **un examen écrit** est prévu pour les formations initiales suivi d'un examen pratique

INSCRIPTION OBLIGATOIRE **AVANT LE 31 JUILLET** (voir imprimé joint et/ou sur le site de la CUT : <http://cuthautdefrance5962.fr/>)

Les frais d'inscription pour ce stage sont de : 30 EUROS à l'ordre du C.S.H.N restauration incluse.

Dossier à retourner avant la date limite à Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse A – 62575 BLENDÉCQUES

VI) FORMATION ENTRAINEUR ET MONITEUR HABILITE AU MORDANT

La formation entraîneur de club se déroulera le **15 Novembre** et sera suivie de la formation moniteur pour les disciplines avec Mordant **les 16 et 17 novembre**.

Nous vous rappelons les pré-requis pour le stage **ENTRAINEUR** :

Le candidat devra être âgé de **16 ans révolus** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra justifier d'une expérience de **deux années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié.

Il devra avoir monté et conduit **son PROPRE chien au brevet d'une discipline pratiquée sous couvert de la CUN-CBG ou être homme assistant**

Pour le stage **MONITEUR pour les disciplines avec mordant** :

Le candidat devra être âgé de **18 ans révolu** lors de son inscription au stage de formation.

Il devra être détenteur de l'attestation de réussite au stage d'entraîneur de club ou de son équivalence ou être inscrit à la formation du 4 Février.

Il devra justifier d'une expérience de **5 années de conduite d'entraînement** dans un club d'utilisation affilié

Il devra avoir **monté et conduit son PROPRE chien** au niveau 2 (et avoir été au moins classé – qualificatif Bon) d'une discipline de la CUN-CBG incluant du mordant

NB : Dérogation ministérielle du 3/12/2002 pour les Présidents de club depuis 10 ans ou pour les hommes assistants sélectionnés ayant officié dans au moins 10 concours en 5 ans d'exercice : possibilité de n'avoir monté et conduit son propre chien qu'en niveau 1 (et avoir été au moins classé) d'une discipline CUN-CBG incluant du mordant.

Le stage Entraîneur se déroulera à Saint Pierre brouck - le stage MONITEUR à ST MARTIN LEZ TATINGHEM

Le montant de l'inscription est de 60 euros pour le stage ENTRAINEUR, de 140 Euros pour le stage MONITEUR soit 200 euros pour les DEUX STAGES – chèque à établir au nom du C.S.H.N (Restauration Incluse).

Afin de préparer ce stage, vous pouvez télécharger, sur le site de la CUN-CBG rubrique « Les documents – La formation », les notices à l'usage des stagiaires « entraîneur et moniteur de club »

les dossiers complets d'inscription sont également à télécharger sur le site de la CUNCBG - rubrique Documents - sous-titre Formation :

- 1) Entraîneur de club
- 2) Moniteur de club habilité à la pratique du mordant

Ou en pièce jointe ou sur le site de la CUT : <http://cuthautdefrance5962.fr/>

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT 28 octobre 2024

Dossier à retourner avant la date limite à – Christine Lenne – 2, rue Jules .Guesde impasse A – 62575
BLENDÉCQUES (**accompagné de la photocopie de la carte d'identité et pour le stage
moniteur de 2 photos**).

Vous souhaitant bonne réception de la présente et comptant sur votre participation
pour transmettre les informations,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.

Christine LENNE
Présidente de la Cut